

I Le regard d'un journaliste engagé

Jean CARLIER (ancien directeur de l'information à RTL)

Merci de m'avoir présenté sur le programme comme « journaliste engagé » car je crois qu'un journaliste a non seulement le droit mais parfois le devoir de s'engager.

S'agissant de la Vanoise, je ne me suis pas contenté d'être témoin, raconteur... J'ai tenu à être acteur. Même parfois un peu précurseur.

En fait, j'ai toujours été « engagé », bien avant d'être journaliste. Dès l'enfance j'étais « fan » des « Souvenirs entomologiques » du bon père Fabre. Dès l'âge de 12 ans, j'adhère à la Société des Amis du Muséum National D'Histoire Naturelle et du Jardin des Plantes qui, 45 ans plus tard, en 1979, m'invite à donner une conférence intitulée « La Vanoise aujourd'hui ». C'était il y a 30 ans et je venais d'être nommé par le Ministre de l'Environnement de l'époque, Michel d'Ornano, membre du Conseil d'Administration du Parc National de la Vanoise créé en 1963.

Tout a commencé en 1960 par la loi créant les Parcs Nationaux.

L'opinion commençait à être préparée par quelques livres comme « Les racines du ciel » de Romain Gary contre le massacre des éléphants ou « Le printemps silencieux » traduction française de « Silent spring » de l'Américaine Rachel Carson qui dénonçait pesticides, déforestation, urbanisation, industries mal gérées, etc. D'où la disparition des oiseaux chanteurs... Donc le « Printemps silencieux ». violemment attaquée par les puissants qu'elle attaquait, traitée de socialiste, anti-américaine... En danger sans doute. Au point qu'en 1970, à Washington, j'ai demandé au Ministre de l'Intérieur responsable des territoires : « Le nom de Rachel Carson vous dit quelque chose ? ». Réponse : « Il me dit assez pour que j'aie inauguré sa statue la semaine prochaine ».

Réaction surprenante au départ des responsables politiques.

Ainsi le Premier Ministre Michel Debré, connaissant mes convictions, me rappelait à chacune de nos rencontres : « N'oubliez pas que j'ai signé l'acte de naissance des Parcs Nationaux ».

Hélas ! L'intégrité de la Vanoise est bientôt contestée par des Savoyards hostiles à leurs nouvelles « frontières » tracées par des « Parisiens » qu'ils jugent incompétents, mal informés sur la vie dans la région. Ils sont hostiles notamment à l'interdiction du droit de chasse en zone centrale du Parc « proprement dit ».

A l'inverse d'autres applaudissent mais avec l'espoir de profiter du nouveau label des Parcs pour attirer des milliers de skieurs prometteurs d'un avenir doré grâce à la neige baptisée « or blanc ». Le champion de cette offensive est un Alsacien nommé Schnebelen (ce qui signifie « boule de neige » !) Avec quelques autres il demandait la levée des interdictions pour permettre la construction d'énormes stations de ski en couvrant de gratte-ciel des vallées parfois les plus ravagées par des avalanches. Alors ces viols de la Vanoise ont été d'abord approuvés par les élus locaux soucieux de leur réélection mais aussi par l'Assemblée Nationale, le Gouvernement et même le Conseil d'Administration du Parc après la démission de l'un de ses membres qui refusait de couvrir pareille décision* : le maire d'un charmant village savoyard Bonneval-sur-Arc, Gilbert André, qui par son amour intelligent de sa région, défendait l'intégrité de sa chère Vanoise. J'ai eu l'honneur de rencontrer cet honnête homme qui méritait son surnom de « Père Spirituel du Parc ».

A l'époque j'étais directeur de l'Information de RTL, ce qui m'a facilité le suivi de cette aventure à épisodes qui m'a permis de rencontrer d'autres personnages dignes d'être écoutés. Notamment Robert Poujade, nommé à la tête du tout nouveau ministère de l'Environnement, créé en janvier 1971. Conséquence de la bataille pas toujours très claire autour de l'avenir du Parc.

Après avoir longtemps hésité le Président Pompidou a respecté l'intégrité du Parc et chargé son Ministre d'y veiller.

Pour l'aider, deux événements :

- Au cours de l'hiver 1969-1970 une série d'avalanches dramatiques sur les vallons choisis pour y installer une énorme usine à skis, source du fameux « or blanc ». Le projet a dû être abandonné.

- D'autre part, une enquête publique ouverte en Savoie dès septembre 1970 a recueilli en deux semaines des centaines de milliers de signatures de défenseurs de la nature réclamant le respect des limites du Parc. Même des généraux, alors que l'armée a gardé le droit de tirs de manœuvres qu'elle détenait auparavant sur le territoire du Parc mais qu'elle n'a plus utilisé depuis, heureusement ! Les centaines de milliers d'autres signataires étaient d'origines très diverses : artistes, écrivains, évêques, associations très différentes, partis politiques et journaux d'habitude très opposés, Ligue des Droits de l'Homme, Société Protectrice des Animaux et même un Prix Nobel !

Ce raz-de-marée a évidemment facilité la réponse de Robert Poujade lorsque je lui ai demandé quoi faire contre les tout-puissants de l'économie anti-écologique s'ils ne comprenaient pas la nécessité de respecter la Nature. Avec une vigueur qui m'a d'abord surpris et que j'ai vite appréciée, le Ministre m'a répondu : « S'ils ne comprennent je vais leur rentrer dedans. Qu'est-ce que je risque ? De n'être plus Ministre ? Tant pis. Si je dois vivre avec mauvaise conscience, j'aime mieux faire autre chose. »

A noter que cette année 1971 a vu non seulement l'avènement d'un Ministère de l'Environnement mais la création d'une Fédération des Parcs Naturels qui permet de mieux défendre en groupe tel ou tel Parc qui aurait plus de mal à se défendre tout seul.

Quant à moi, je ne regrette pas d'avoir participé en 1978-1979 aux travaux du Conseil d'Administration du Parc aux côtés d'un jeune élu local devenu par la suite Ministre de l'Environnement, Michel Barnier, aujourd'hui tête de liste UMP aux élections européennes de demain. J'ai eu la satisfaction de voir démissionner le Président de la Fédération de Chasse imperméable aux idées nouvelles mais, après une année, j'ai démissionné car je craignais de servir d'alibi aux faux amis du Parc.

Ceci dit mon attachement à la Vanoise a provoqué de nouvelles activités. Par exemple, j'ai été élu pendant plusieurs années secrétaire national de France Nature Environnement. J'ai même participé à l'adoption de ce nouveau titre car le précédent FFSPN était imprononçable.

De même j'ai fait changer deux fois le titre de l'association de journalistes (« engagés » bien sûr !) dont je suis le vice-président d'honneur à cause de mon âge. Créée en janvier 1969 l'AJEPN (Association des Journalistes-Ecrivains pour la Protection de la Nature) me paraissait par trop exclusivement « naturaliste » alors que l'écologie traite de tous les domaines. Donc en 1976, j'ai proposé à une Assemblée Générale, qui a accepté presque unanimement, d'ajouter le mot « Environnement » pour devenir AJEPNE et, en 1981, j'ai suggéré et obtenu de la même façon le titre JNE (Association des Journalistes-Ecrivains pour la Nature et l'Ecologie).

J'espère que vous ne considérez pas ces changements comme des détails sans intérêt alors que la « Communication » règne sur notre époque.

Précision plus personnelle. Je vous ai dit que pour moi « l'affaire de la Vanoise » a commencé en 1960, dès le vote de la loi, mais c'est aussi l'année où j'ai décidé de débiter en tourisme équestre. Coïncidence non fortuite, explicable par l'envie de traduire en actes mes convictions écologiques. J'ai voulu fuir les milliers de voitures qui bloquent les routes et les empoisonnent, choisir les sentiers herbus d'une nature vivante. Quel rapport avec la Vanoise ? D'abord le contraire d'un bref caprice : j'ai pratiqué cette cavalerie libérée pendant 35 ans en découvrant un jour une vieille auberge alpine dont l'enseigne proposait : « Ici on loge à pied et à cheval ». J'ai fini par devenir l'un des administrateurs de l'ANTE (Association Nationale pour le Tourisme Equestre). J'ai même dessiné son premier autocollant « historique ». Je vous souhaite autant de plaisir partagé avec les chevaux, les cavaliers et cavalières et chauffé par la volonté de défendre une Nature préservée. Une volonté rappelée dans mon livre paru en 1972

« Vanoise, victoire pour demain », qui a obtenu la Médaille d'Argent de l'Académie d'Agriculture remise en Séance par le Ministre de l'Agriculture de l'époque, un certain Jacques Chirac. Une médaille qui me prouvait que les hauts responsables de l'Agriculture pour la France entière considéraient que l'avènement du Parc de la Vanoise, malgré les opposants de toutes sortes, était une bonne nouvelle pour l'avenir du monde rural savoyard.

L'idée de ce livre est venue d'un confrère et ami, Pierre Dumayet, l'un des journalistes vedettes de l'émission télévisée « Cinq colonnes à la Une ». Un jour, dans un couloir de RTL où j'étais Directeur des Informations, il m'interpelle : « Dis-moi, ta bagarre pour sauver la Vanoise, veux-tu en faire un bouquin ? — Oui, bien sûr ! » Et les 250 pages sont éditées par Calmann-Lévy où Pierre Dumayet dirige une collection. J'en étais d'autant plus heureux que le modèle de couverture que j'avais suggéré était adopté. Illustré par une superbe tête de bouquetin des Alpes aux cornes en forme de V associé aux deux V du titre « Vanoise, victoire pour demain ». Ce triple V rappelant ce que je répétais : le bouquetin est solidaire de l'espèce humaine et sa disparition annoncerait notre perte.

Exactement ce que j'affirmais lors du bicentenaire de la « Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen » de 1789. J'ai saisi cette occasion en rédigeant un « Article 31 » pour la « Déclaration Universelle des Droits de l'Homme » de 1948 qui en comporte 30. Cet article supplémentaire devant introduire, dans cette « Déclaration » d'après-guerre, le mot et la signification d'écologie. Aussitôt Greenpeace m'a invité à aller le porter moi-même au siège de l'ONU à New York, après une traversée de l'Atlantique comme passager de son nouveau bateau « RAINBOW WARRIOR 2 ».

Reçu au secrétariat de l'ONU, on me dit « Merci de nous fournir l'un des nouveaux Droits de l'Homme dont nous avons besoin ».

Voici cet article 31 où les défenseurs de la Vanoise se reconnaîtront :

« Tout être humain a droit au maintien des équilibres écologiques de son milieu de vie partagé avec tous les autres êtres vivants, animaux et plantes, dont la survie, garante de sa propre survie, doit être assurée ».

Hélas ! Ce bref paragraphe qu'on m'a dit bienvenu à l'ONU ne semble pas être encore sorti du tiroir où il a été déposé en septembre 1989. Il y a 20 ans déjà ! Ce peu d'empressement est peut-être provoqué par le second paragraphe de mon « Article 31 » où vous reconnaîtrez sans doute le « journaliste engagé », annoncé par le programme de notre séminaire.

Voici ce paragraphe :

« Ce droit de chacun implique devoir pour tous - individus, organisations, Etats - de partager la responsabilité de l'eau propre, de l'air pur, de la terre saine dans le cadre d'une solidarité planétaire indispensable, et d'exiger, dans ce domaine, le respect de l'article 19 de la présente Déclaration ainsi précisé : doit être garantie la libre collecte, expression et diffusion sans restrictions, en toutes circonstances, des informations et idées ».

Tant pis pour l'ONU !!

Et vive la Vanoise ! Avec laquelle nous avons rendez-vous demain en votant pour l'Europe.

** Selon Isabelle Mauz, contrairement à ce qu'a affirmé Jean Carlier lors du séminaire, Gilbert André n'a pas démissionné du conseil d'administration du Parc national de la Vanoise lors de l'affaire de la Vanoise et a plutôt adopté une position modérée.*